



EVALUATION D'ENTRÉE

INFOS PRATIQUES

**Vous souhaitez intégrer la Formation Professionnelle Musique du CIAM ?
Pour cela vous allez participer à une évaluation. Elle a pour but d'apprécier l'adéquation de
votre profil à la formation et au métier envisagé.**

Tout d'abord, nous vous demandons de nous envoyer **15 jours maximum** avant la date de votre évaluation au CIAM, **une vidéo dans laquelle vous interprèterez un morceau libre de votre choix de 3 à 4 mn à l'adresse suivante : candidature@le-ciam.com**. L'idéal serait que cette vidéo soit uploadée sur Youtube et que vous nous envoyez le lien permettant de visionner celle-ci.

La qualité de la vidéo n'est pas primordiale : une simple captation avec un smartphone fera l'affaire. Ce qui compte est que l'on vous voit jouer et que l'on vous entende.

Vous devez cocher sur votre dossier de candidature une ou plusieurs dates proposées pour venir passer votre évaluation au CIAM.

Déroulement de la journée d'évaluation :

9h à 10h : Evaluation écrite de solfège

10h à 13h : Evaluation individuelle instrumentale technique, entretien individuel et déchiffrage (20mn) et oral de solfège (10 mn).

14h à 16h : Evaluation Workshop (collectif).

Pour participer à ce Workshop, il vous est nécessaire de préparer **au moins 2 morceaux** parmi ceux de la liste suivante :

- **I've Heard it Through the Grapevine** : Marvin Gaye
- **This Love** : Maroon 5
- **Jumping Jack Flash** : The Rolling Stones
- **Machistador** : Mathieu Cheddid
- **Cantaloupe Island** : Herbie Hancock

Ces évaluations permettront d'établir votre niveau dans chacun des modules de la formation et permettra la constitution d'un parcours parfaitement adapté à vos besoins.

